

INTERVIEW

BERNARD THIBAULT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT

« On attend peut-être trop du syndicalisme »

Une mobilisation dans l'automobile aujourd'hui, une autre dans toute l'industrie le 22 octobre ; qu'attendez-vous de ces initiatives ?
300.000 emplois sont menacés à brève échéance dans l'industrie. On est en pleine crise et les entreprises continuent à privilégier la reconstitution du cash, l'investissement est au point mort. Il y a urgence à mettre en place une politique industrielle digne de ce nom.

Vous ne participez pas au rassemblement de cet après-midi. Avez-vous peur d'affronter les cégétistes qui, comme le délégué de Continental, vous jugent trop mou ?
Être secrétaire général d'une organisation n'implique pas d'être présent à toutes les manifestations, d'autant que la CGT, en cette rentrée, doit être présente sur beaucoup de fronts. J'ai déjà dit ce que je pense des propos de Xavier Mathieu sur le fond. A la CGT, on n'apprécie pas ceux qui jouent contre leur camp. Mais il ne faut pas que cela empêche d'avoir les débats nécessaires sur notre stratégie, a fortiori dans le cadre de la préparation de notre congrès de décembre.

Le chef de l'Etat a décidé de reprendre votre très bonne idée d'états généraux de l'industrie. Satisfait ?

J'ai eu l'occasion d'échanger avec lui sur la situation alarmante de l'industrie. Nous n'avons pas proposé d'organiser des états généraux, mais demandé une véritable politique industrielle. Le cas de Molex comme les promesses non tenues de Nicolas Sarkozy à Gandrange montrent qu'il ne suffit pas d'obtenir des discussions avec l'Etat pour aboutir à des résultats satisfaisants. Les Etats généraux doivent avoir pour objectif d'inverser la tendance. Si ce n'est que de la communication politique, ce sera sans la CGT.

Quel est l'état du climat social ?
On ne peut prédire le climat social de cette rentrée à partir de celui du mois de juin. On est dans une situation sans précédent : il peut donc évoluer très rapidement. Les syndicats ont une responsabilité particulière dans ce contexte. Notre



Bernard Thibault.

tâche est d'autant moins facile qu'on attend peut-être trop du syndicalisme : compte tenu de l'état de la gauche, certains voudraient que

« Si les états généraux de l'industrie ne sont que de la communication, ce sera sans la CGT. »

L'intersyndicale a-t-elle encore un sens ?
Evidemment. Au-delà des appels à

des mobilisations nationales et même s'il y a des débats entre nous, l'intersyndicale encourage les mobilisations dans les entreprises, elle crée une dynamique. Ceux qui pensent qu'il faut plutôt privilégier le chemin de l'autonomie et de l'isolement ne prennent pas en compte l'aspiration très forte des salariés à l'unité pour faire face à une crise dont ils sont les premières victimes.

A quels syndicats faites-vous allusion ?
A ceux qui sont préoccupés avant tout par leur propre avenir. C'est regrettable que les intérêts internes l'emportent sur la défense des intérêts des salariés.
Comme Force ouvrière ?
FO a besoin de la division des syndicats pour justifier son existence par défiance vis-à-vis de la CGT

depuis 1947. Mais l'Histoire ne s'est pas arrêtée en 1947 !

Quel sens faut-il donner à votre rapprochement avec la CFDT ?
La CFDT se questionne sur son syndicalisme. C'est nouveau. Elle est même allée jusqu'à inviter la CGT à réfléchir avec elle au syndicalisme de demain à son université d'été. La CFDT considère peut-être que la CGT n'a pas tout faux. Je ne vais pas m'en plaindre. Cela ne veut évidemment pas dire qu'elle veut devenir une CGT bis. L'amélioration des relations entre syndicats contribue à répondre à une question que nous posons dans nos documents de congrès : n'y a-t-il pas place pour plus de concertation et d'échanges entre organisations syndicales ?

Et la CGT, à la veille de son congrès, doute-t-elle ?
Nous sommes convaincus que notre stratégie et nos analyses sont les bonnes, en témoigne notre succès aux élections prud'homales, mais il faut développer la syndicalisation pour avoir les moyens de nos ambitions. Il faut contraindre les pouvoirs publics à faire respecter le droit fondamental de se syndiquer. La CGT doit aussi se remettre en cause pour adapter son organisation à l'évolution du monde du travail et aux besoins des salariés d'aujourd'hui.

Où en êtes-vous de votre projet de réorganisation de la direction confédérale ?
Nous allons en débattre. On ne peut pas demander aux fédérations de repenser leur organisation et ne pas réfléchir à celle de la confédération.

Jusqu'où comptez-vous aller avec le FSU ? Et avec Solidaires ?
Avec le FSU, nous sommes d'accord pour étudier les possibilités d'un travail plus étroit. Nous avons des assises et des statuts différents, mais nos positions convergent souvent. Nous avons convenu de prendre le temps de renforcer nos coopérations. Mais, soyons clairs, aucune fusion ou absorption n'est à l'ordre du jour. Quant à Solidaires, il faudrait qu'ils intègrent que le succès des uns ne peut se faire sur la dépouille des voisins. La CGT est trop souvent une cible pour eux.

Laurence Parisot arrive bientôt en fin de mandat. Quel bilan tirez-vous de son action ?
L'image des entreprises n'a cessé de se dégrader et elle y a contribué par ses déclarations et ses positions. Le patronat n'entrouvre la porte des négociations que vraiment contraint et forcé. C'est le blocage pour la reconnaissance des métiers pénibles, on joue la montre pour reconnaître aux salariés des PME le droit d'avoir eux aussi des représentants syndicaux. Sur le partage de la valeur ajoutée, au rythme où va le patronat, ce n'est pas impossible qu'il y ait plusieurs Lehman Brothers avant qu'on obtienne quelque

« FO a besoin de la division des syndicats pour justifier son existence. »

chose ! Ce qui a progressé au Medef, c'est le lobbying vis-à-vis du gouvernement et ça lui rapporte des succès qui se chiffrent en milliards d'euros pour les entreprises chaque année.

Etes-vous favorable à une reconstruction de Pierre Gadonneix à la tête d'EDF et que pensez-vous d'une éventuelle arrivée d'Henri Proglio ?
Nous avons toujours privilégié le débat sur les orientations mises en œuvre dans les services et entreprises publiques plutôt que sur les désignations de tel ou tel PDG.

Que pensez-vous du plan d'investissement de 5 milliards d'euros dans le fret SNCF et de la réorganisation qui va l'accompagner ?
Transférer le transport de marchandises de la route sur le rail est un objectif d'intérêt général défendu depuis de longues années par la CGT. Ce n'est concevable qu'avec une réelle volonté politique, des investissements, un maillage du territoire et des personnels en nombre suffisant.
PROPOS RECUEILLIS PAR LEILA DE COMARMOND ET DEREK PERROTTE

ENTREPRISES

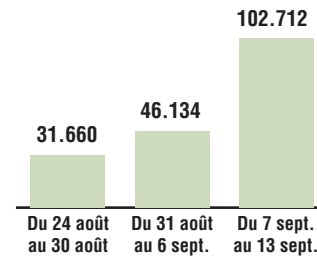
Les PME restent démunies face à la grippe A

Si les grandes entreprises sont en alerte depuis plusieurs mois et cherchent à faire face - à l'image du groupe AXA qui a commandé quelque 3,5 millions de masques -, les PME semblent toujours peu préparées face à l'épidémie de grippe A. Selon une enquête réalisée pour Risc Group, près de 1 dirigeant de PME sur 2 se dit anxieux quant aux effets de la grippe sur l'activité de son entreprise (45 %) ou sur son organisation du travail (44 %). Mais à peine moins (42 %) avouent que leur entreprise est mal préparée pour affronter l'épidémie.

C'est ce qui a conduit Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé des PME, à proposer hier un kit destiné à aider les plus petites entreprises. Baptisé « Stop aux virus de la grippe », il sera distribué par les réseaux professionnels - Medef, CGPME, chambres de commerces, etc. Il propose une série de conseils pratiques (hygiène, organisation...) pour affronter la pandémie.
Avec cette nouvelle initiative, le gouvernement souhaite aider des PME souvent restées à la traîne en matière de prévention. « Les grosses structures sont sur le pied de guerre, mais les petites sociétés savent les plus démunies », confirme-t-on chez Syntec Informatique. « A par-

Grippe : la progression de l'épidémie

Toutes formes confondues, en nombre de cas, en France métropolitaine



Le cap des 100.000 cas a été franchi la semaine dernière.

tir de juin nous avons répondu à de nombreux clients qui demandaient à être rassurés sur notre capacité à maintenir leur informatique en cas de pandémie », explique Marie-Laure Carle-Empereur, DRH de la SSIIF GFI, dont 80 % des collaborateurs travaillent à l'extérieur. Ce qui a conduit le prestataire informatique à mettre en place un plan de continuité de l'activité qui a dû être discuté avec chaque client. Notamment pour prévoir les effets d'une cessation d'activité de l'un d'eux.

« L'épidémie a débuté »
Plus trivialement, nombre de PME s'inquiètent de pouvoir se procurer le matériel nécessaire, à commencer par les masques de protection. Une difficulté que confirme Jean Erisore, qui dirige une entreprise de mécanique en Savoie. « J'ai commandé 5.000 masques protecteurs en juillet après avoir cherché pour en trouver. Je les ai payés d'avance mais je n'ai toujours pas été livré », s'empêche-t-il, en soulignant qu'en quelques semaines les prix ont été multipliés par deux ou trois.
En attendant, la grippe progresse rapidement. « Nous pouvons considérer aujourd'hui que l'épidémie a débuté en France métropolitaine », a déclaré le ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, hier lors d'une audition devant la commission des Affaires sociales de l'Assemblée. Le nombre de cas recensés la semaine dernière par le réseau Sentinelles a doublé par rapport à la semaine précédente, passant le cap des 100.000 (voir graphique). Il s'agit des consultations de médecins pour tous les types de grippe, y compris la grippe saisonnière.

Ces chiffres doivent être interprétés en tenant compte de la médiatisation de la pandémie, qui peut être à l'origine d'un excès de personnes qui ne seraient pas venues consulter en « temps normal », selon le réseau.

SOCIAL

Le COE a adopté hier un rapport sur « les entreprises sur le marché du travail » selon lequel les salariés français sont parmi les plus mobiles d'Europe.

La précarisation de l'emploi piège au moins 5 % des salariés

Le rapport sur « les transitions sur le marché du travail » que le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) a adopté hier dresse une cartographie des trajectoires professionnelles lourde d'enseignements sur la précarité et la mobilité des salariés. Bonne nouvelle pour elles, « les personnes en contrat court accèdent plus facilement à l'emploi stable que les chômeurs », affirme le rapport, citant des travaux de Pauline Givord et Lionel Wilner.

Toutes choses étant égales par ailleurs, les personnes en CDD auraient trois fois plus de chance et les intérimaires deux fois plus de chance que les chômeurs d'accéder à un CDI d'un trimestre à l'autre. Mais, « pour les débutants sans diplôme, la probabilité d'avoir un CDI quand on occupait un emploi temporaire l'année précédente a baissé de plus de 20 points entre les périodes 1982-1986 et 1997-2001 », alors qu'il est plus fréquent de débiter par un emploi temporaire, affirme le rapport, citant une autre étude de Pauline Givord.

En outre, les travaux du COE soulignent que « certains salariés

seraient durablement enfermés dans le chômage ou les emplois courts », les plus jeunes et les moins qualifiés étant particulièrement concernés.
Les propriétaires moins mobiles
Selon une étude de Bérengère Junod, un peu plus d'un tiers des personnes en CDD n'obtiendraient pas de CDI au bout de trois ans. Une autre étude de Magali Beffy, Elise Coudin et Roland Rathelot, publiée par l'Insee en 2008, évalue à 5 % la proportion des personnes de 30 à 49 ans

confinées entre l'emploi instable et le non-emploi. Quant à la proportion des personnes ayant passé trois années de suite à alterner emploi précaire et chômage, elle est passée de 4 % en 1982 à 10 % en 2000, selon des travaux de Denis Fougère.
S'appuyant sur une enquête Eurobaromètre, le COE note par ailleurs que plus d'un quart des actifs français déclareraient en 2005 avoir eu, au cours de leur carrière, une expérience professionnelle dans une autre région que celle de leur emploi actuel, alors que la

Marie-Claire Carrère-Gée : « De nouvelles propositions du COE sur l'emploi fin octobre »

Sécurisation des parcours. Après l'« état des lieux partagé », les préconisations. Dans la foulée du rapport adopté hier sur les trajectoires professionnelles, le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) va maintenant travailler à dégager des propositions sur la problématique désormais au centre des politiques de l'emploi : celle de la mobilité et de la sécurisation des parcours des salariés.

« Il y a de vraies opportunités sur le marché du travail, avec par exemple une plus grande fluidité qu'auparavant pour grimper dans la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles, mais elle s'accompagne d'une concentration des risques dangereuse », résume la présidente du COE, Marie-Claire Carrère-Gée, aux « Echos ». Ce ne sera pas le seul dossier de rentrée de l'organisme qui rassem-

Part des personnes en CDD occupant un CDI trois ans après

Age	% obtenant un CDI	Diplômes	% obtenant un CDI
< 25 ans	77,9	Aucun diplôme	46,0
25-29 ans	68,9	BEPC seul	57,9
30-39 ans	53,9	CAP, BEP	62,8
> 39 ans	30,4	Bac ou brevet	73,6
Total	62,5	Bac + 2	74,7
		Diplôme supérieur	70,9

Idé / Source : COE, Panel européen des ménages

Un peu plus d'un tiers des personnes en CDD n'obtiendraient pas de CDI au bout de trois ans.

moyenne européenne est d'un peu plus de 15 %. Mais alors que l'exécutif veut construire une France de propriétaires, le Conseil d'orientation pour l'emploi souligne que posséder leur logement rend les salariés moins mo-

biles, conduisant à des durées de chômage supérieures à la situation de locataire. L. DE C.

➤ Retrouvez le rapport du COE sur www.lesechos.fr/documents

ble des représentants des partenaires sociaux, des parlementaires, des collectivités territoriales, des administrations et des experts sur l'emploi. « Dans cette période de crise, il faut réexaminer en permanence le calibrage et l'efficacité des mesures pour l'emploi », explique sa présidente. Le COE va faire un bilan des dispositifs adoptés en la matière depuis le début de l'année, notamment ceux qu'il a préconisés

dans un avis adopté en juin. « L'idée est de parvenir fin octobre à de nouvelles propositions », précise Marie-Claire Carrère-Gée. Le conseil va par ailleurs commencer à plancher sur la question du contenu en emplois de la croissance verte. Le ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo, et la secrétaire d'Etat en charge des Technologies vertes, Valérie Létard, s'approprient à se saisir du dossier.